



FICHE DE PROJET

Balkans Occidentaux Mai 2015

Direction du développement
et de la coopération DDC

DE MEILLEURES STRUCTURES GOUVERNEMENTALES RÉGIONALES ET LOCALES POUR L'ALBANIE



Des élus de la commune suivent une formation continue sur la mise en œuvre de la nouvelle loi sur le service public.

© DDC

Depuis 2010, la DDC soutient aux côtés du Conseil de l'Europe un programme de décentralisation aux niveaux régional et local en Albanie. Le projet «Strengthening Local Government Structures» vise notamment à renforcer la collaboration intercommunale, à améliorer la gestion du personnel au niveau local et à associer davantage les gouvernements locaux aux processus décisionnels nationaux.

Depuis les années 1990, l'Albanie est sur la voie de la démocratisation et de la décentralisation. Elle a adhéré au Conseil de l'Europe en 1995 et s'est engagée à appliquer le principe de l'autonomie locale en signant la Charte européenne de l'autonomie locale. Ce texte établit que les compétences de base des collectivités locales doivent être fixées par la Constitution ou par la loi. Bien que ce principe soit ancré dans la législation de l'Albanie, les nouvelles institutions restent fragiles, surtout à l'échelle locale et régionale. Quant à la collaboration intercommunale, elle n'est que peu développée.

OBJECTIF PREMIER: RENFORCER LA COLLABORATION INTERCOMMUNALE

En juin 2014, l'UE a accordé à l'Albanie le statut de candidat à l'adhésion. Compte tenu des conditions posées par l'UE pour l'ouverture des négociations d'adhésion, la DDC soutient la transition de l'Albanie vers un Etat démocratique décentralisé. Le projet vise à atteindre les objectifs suivants d'ici fin 2015:

- 1) Encourager la collaboration intercommunale et en fixer les modalités dans la législation. Renforcer l'efficacité et la transparence en matière de gestion du personnel dans les administrations locales. Former des responsables RH locaux à la mise en œuvre de la nouvelle loi sur le service public («Civil Servant Law») en recourant à des formateurs spécifiquement préparés à cette tâche. Les prestations communales répondent dès lors mieux aux besoins de la population.
- 2) Mettre sur pied une procédure de consultation et promouvoir ainsi les échanges entre gouvernements locaux et autorités centrales. Cette démarche permet de mieux tenir compte des préoccupations locales dans les décisions prises à l'échelle nationale.
- 3) Renforcer les compétences de gestion des jeunes politiques, des employés de l'administration publique et des citoyens, et veiller à ce que les principes de la bonne gestion des affaires publiques soient respectés.
- 4) Après que la réforme territoriale et administrative a permis de ramener le nombre de communes de 373 à 61, le projet s'attache à renforcer la capacité d'action des nouveaux gouvernements locaux. Une extension de la réforme doit permettre de faire progresser le processus de décentralisation en Albanie.

LA FORMATION: UN VOLET CLÉ

La DDC soutient financièrement l'Académie d'études politiques d'Albanie, qui assure la formation de 120 jeunes politiques et personnes appelées à occuper des fonctions dirigeantes. Une formation continue est également dispensée aux maires qui souhaitent développer leurs compétences en gestion du personnel. Les thèmes traités portent notamment sur le droit de l'UE, la communication politique, les stratégies de résolution des conflits et l'intégration des minorités dans le processus politique.

Le projet s'attache à former des spécialistes, dont la tâche consistera à assister les gouvernements locaux pour toute question ayant trait à la nouvelle loi sur le service public.

Des équipes d'experts conseillent et assistent le Ministère de la gouvernance locale. Concrètement, le projet apporte aux autorités albanaises un soutien technique pour la mise en œuvre de la réforme territoriale et administrative.

PREMIERS RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

Le cadre juridique régissant la collaboration intercommunale a été renforcé. Onze spécialistes ont été formés en 2013 en vue de promouvoir une telle collaboration. L'élaboration d'un document stratégique réglant la collaboration intercommunale a de plus bien avancé.

L'offre de formation continue ainsi que l'existence de services d'assistance en ligne ont permis de sensibiliser les communes albanaises à l'importance d'un système moderne de gestion du personnel. En 2014, tous les gouvernements locaux étaient informés de l'existence d'un service d'assistance. De plus, 19 représentants des administrations locales et 82 employés municipaux ont bénéficié d'une formation continue sur la mise en œuvre de la nouvelle loi sur le service public. Cette mesure a permis d'accélérer la mise en application de la loi.

La mise en place d'une procédure de consultation destinée aux gouvernements locaux pour les processus de décision nationaux progresse et devrait être adoptée formellement avant la fin de l'année 2015.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Action de la DDC en Albanie (fr):
www.eda.admin.ch/deza/fr/home/laender/albanien.html

LE PROJET EN BREF

NOM

«Strengthening Local Government Structures»

DOMAINE

DDC – Coopération avec l'Europe de l'Est

THÈME

Démocratisation, décentralisation et gouvernance locale

PAYS/RÉGION

Albanie

PARTENAIRES

Conseil de l'Europe

Ministère de la gouvernance locale (Ministry on Local Issues)

Académie d'études politiques d'Albanie

Communes

CONTEXTE

Dans l'histoire de l'Albanie, le communisme et le totalitarisme ont eu pour effet d'empêcher l'avènement d'une culture démocratique et de structures gouvernementales décentralisées. Les autorités locales et régionales manquent de compétence et de transparence, et la population ne participe presque pas aux décisions politiques.

OBJECTIF DU PROJET

Renforcer les structures démocratiques locales pour promouvoir des administrations locales responsables, dont les prestations soient accessibles à l'ensemble de la population.

GROUPE CIBLE

Jeunes politiques

Employés de l'administration publique

Responsables du personnel

Citoyens et citoyennes

Entreprises et Communautés villageoises

PÉRIODE

Août 2012 – Décembre 2015

BUDGET

2'040'000 CHF

CONTACT

Direction du Développement et de la Coopération
Coopération avec l'Europe de l'Est, Division Balkans occidentaux
Freiburgstrasse 130
3003 Berne
Telefon: +41 (0)58 462 22 12
E-Mail: deza-oza@eda.admin.ch
www.ddc.admin.ch